



Assemblée générale

Distr. limitée
15 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Première Commission

Point 162 de l'ordre du jour

Suivi de la Réunion de haut niveau du 24 septembre 2010

destinée à revitaliser les travaux de la Conférence
du désarmement et à faire avancer les négociations
multilatérales sur le désarmement

**Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Bulgarie,
Costa Rica, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie,
Irlande, Italie, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie,
Malte, Mexique, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas,
Philippines, Pologne, République de Corée, République
de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie,
Suède, Suisse et Uruguay: projet de résolution**

Suivi de la Réunion de haut niveau du 24 septembre 2010

destinée à revitaliser les travaux de la Conférence
du désarmement et à faire avancer les négociations
multilatérales sur le désarmement

L'Assemblée générale,

Réaffirmant l'importance du désarmement pour renforcer la sécurité mondiale
et favoriser la stabilité internationale,

Reconnaissant que la volonté politique de faire progresser le désarmement
s'est renforcée au cours des dernières années et que le climat politique international
est propice à un désarmement multilatéral et se rapproche de l'objectif d'un monde
exempt d'armes nucléaires,

Exprimant, toutefois, sa profonde inquiétude face à la situation actuelle du
mécanisme pour le désarmement, notamment l'impasse dans laquelle se trouve la
Conférence du désarmement depuis plus de 10 ans, et insistant sur la nécessité de
redoubler d'efforts pour faire avancer les négociations multilatérales sur le
désarmement,

Saluant les efforts des États Membres pour faire avancer le désarmement
multilatéral et l'appui que le Secrétaire général a apporté à ceux-ci, et prenant note



de l'intention d'assurer le suivi de la Réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement, qui s'est tenue à New York le 24 septembre 2010,

Se fondant sur la Charte des Nations Unies, notamment sur l'Article 11 du Chapitre IV relatif aux fonctions et pouvoirs de l'Assemblée générale en matière de désarmement,

1. *Se félicite* de l'occasion fournie par la Réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement, convoquée à New York sur l'initiative du Secrétaire général le 24 septembre 2010, de répondre à la nécessité de stimuler les efforts en faveur du désarmement multilatéral;

2. *Exprime sa satisfaction* concernant la participation des ministres des affaires étrangères et d'autres hauts responsables à la Réunion de haut niveau, et met l'accent sur l'urgente nécessité de revitaliser le travail des organismes chargés du désarmement multilatéral et de faire progresser les négociations à ce sujet;

3. *Accueille favorablement* les suggestions du Secrétaire général visant à revitaliser le mécanisme de désarmement multilatéral;

4. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-sixième session la question intitulée « Suivi de la Réunion de haut niveau du 24 septembre 2010 destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement ».
